

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n° 2019-P144

Au Conseil d'administration

**Pour:** DÉCISION

**Date** 2019-06-20

### Sujet/titre

Bibliothèque et Archives Canada – Gatineau 2 – Excavations, fondation du bâtiment et concept de design

### But de la proposition

- Obtenir l'approbation fédérale d'utilisation du sol et du design pour le concept de design, l'ensemble des travaux d'excavation et la construction de la fondation du bâtiment du nouveau centre de préservation Bibliothèque et Archives Canada (projet Gatineau 2).

### Recommandation

- QUE soit accordée l'approbation fédérale d'utilisation du sol et du design pour le concept de design, l'ensemble des travaux d'excavation et la construction de la fondation du bâtiment du nouveau centre de préservation Bibliothèque et Archives Canada (projet Gatineau 2), conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve de ce qui suit :
  1. Que le design détaillé du projet soit soumis à l'examen et l'approbation de la CCN à titre de projet de niveau 3.
- QUE la signature de cette approbation fédérale soit déléguée au directeur général, Aménagement de la capitale.

#### Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale  
Nom

\_\_\_\_\_  
Signature

## 1. Autorité

- *Loi sur la capitale nationale*, article 12 :  
« Doivent être soumis à la Commission, pour approbation préalable, les projets visant a) des travaux, par un ministère, de construction, de modification, d'agrandissement ou de démolition d'un bâtiment ou autre ouvrage sur des terrains de la région de la capitale nationale. »

## 2. Description du projet

- Cette proposition traite de la construction d'un nouveau centre de préservation (Gatineau 2) qui permettra de consolider les fonds d'archives de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à son campus de Gatineau. Elle donnera à BAC les installations requises pour la préservation à long terme de ses fonds d'archives en plus de renouveler son portefeuille immobilier de manière à répondre à ses besoins pour de longues années à venir.
- Gatineau 2 sera situé au nord du Centre de préservation construit en 1997 spécialement pour assurer la sauvegarde du patrimoine archivistique du Canada (annexe A).
- Gatineau 2 fait partie intégrante du Plan d'aménagement à long terme des biens immobiliers de BAC.
- BAC a retenu trois soumissionnaires qualifiés au terme d'un appel de propositions.
- BAC, de concert avec SPAC à titre d'autorité contractante et responsable du processus d'approvisionnement, ont signé un contrat de partenariat public-privé avec la société Plenary Properties Gatineau (PPG) visant la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien du centre de préservation. Ce mandat comprend la conception et la construction des nouvelles installations.

### Portée du projet

- Installation moderne et spécialisée d'une superficie brute d'environ 11 920 m<sup>2</sup> et qui comprend :
  - Un système automatisé d'entreposage des collections pouvant recevoir 617 000 contenants de pièces d'archives – Les dimensions de ce système totalisent 6 600 m<sup>2</sup> sur une hauteur de 18,3 m, le tout étant aménagé selon les exigences normalisées pour le stockage d'archives;
  - Un lien physique vers le Centre de préservation actuel;
  - Des caractéristiques architecturales du bâtiment et un aménagement paysager des lieux qui tiennent compte du milieu d'insertion et du milieu bâti environnant.

### BAC a énoncé les principes directeurs de projet suivants :

- *Capacité* – Doter Bibliothèque et Archives Canada d'une installation appropriée, sécuritaire et à la fine pointe de la technologie pour la préservation des archives et leur accès.

- *Centre d'excellence* – Mettre à profit la réputation de BAC en tant que centre d'excellence pour renforcer son rôle de chef de file dans la communauté archivistique.
- *Flexibilité* – Offrir des espaces polyvalents qui peuvent être transformés facilement pour s'adapter aux besoins et aux défis auxquels BAC sera confronté dans l'avenir.
- *Durabilité* – Maximiser la durabilité de l'installation tout en tenant compte des exigences liées aux collections et à l'accès. La proposition respectera les exigences de consommation énergétique nette zéro établies dans la Stratégie pour un gouvernement vert et les exigences associées à la certification LEED, catégorie argent.
- *Innovation* – Améliorer la prestation des programmes et le rendement de l'installation grâce à des solutions créatives, déjà mises à l'essai, pour la conception, la construction et l'exploitation.

### État d'avancement du projet

- Les esquisses de design et les facteurs de conception du projet ont été présentés au CCUDI en mars 2017. Les commentaires du comité, qui sont présentés intégralement sous l'annexe D, se résument comme suit :
  - Le CCUDI soutient le concept général.
  - Les principes d'aménagement de la capitale de la CCN devraient s'appliquer à ce projet.
  - Les options en souterrain ou partiellement enfouies devraient être privilégiées.
  - Il est recommandé d'examiner la mise en œuvre d'une stratégie à bilan énergétique nul.
  - La configuration en forme ovale du site devrait être prise en compte et préservée.
- Le conseil d'administration de la CCN a approuvé les esquisses de design et les principes directeurs d'aménagement de la capitale de la CCN (annexe C) en avril 2017.
- Le concept de design du requérant retenu a été présenté au CCUDI en août 2018 et en mai 2019. Les derniers commentaires du CCUDI à ce propos se résument comme suit :
  - En ce qui a trait aux panneaux de béton, certains détails de design devront être étudiés de manière plus détaillée, y compris les textures, les joints, la couleur, les effets à long terme du vieillissement du béton, la stratification des sols, etc.
  - Il serait opportun d'étudier de manière plus détaillée l'éventuelle interaction des employés avec le paysage, notamment en ce qui a trait à la circulation liée aux entrées principales.
  - Les espaces publics doivent faire l'objet d'un traitement plus détaillé.
  - Les produits de pavage et de revêtement du sol devraient être perméables et durables.
  - Il serait opportun de rationaliser et réduire autant que possible l'espace affecté au stationnement par la coordination des besoins actuels et prévus.

### 3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

- Cette installation est située à Gatineau, sur un emplacement appartenant à BAC à l'intérieur des terrains urbains de la capitale. Le site est désigné comme une installation fédérale dans le Plan des terrains urbains de la capitale de la CCN.
- Le site n'est pas situé dans le secteur du cœur de la capitale et ne fait pas partie de la Masse des terrains d'intérêt national. Toutefois, le projet fait partie d'un établissement culturel national dans le paysage de la capitale nationale.
- Même si la présence d'une servitude de passage de lignes d'hydroélectricité existantes traversant le site et les besoins du programme fonctionnel imposent certaines contraintes en matière de planification et de conception, le projet proposé est jugé compatible avec le milieu d'insertion et les installations existantes du centre de préservation.
- Une évaluation des effets environnementaux réalisée conjointement par le requérant et la CCN a permis de déterminer que le projet n'aura pas d'incidences environnementales néfastes importantes sur les terrains fédéraux.

### 4. Liens stratégiques

- Mandat de la CCN : « Définir l'orientation de la planification à long terme liée aux terrains fédéraux, afin d'orienter et surveiller l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. »
- Le Plan d'entreprise de la CCN de 2019-2020 à 2023-2024, priorité d'entreprise n° 4 : « Entreprendre, renouveler et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale. »
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (CCN), énoncé de politique : « Atteindre, pour les institutions culturelles nationales, une qualité de design urbain, d'architecture et d'aménagement qui reflète l'emplacement, la fonction et l'importance de chaque installation. »
- Le Plan des terrains urbains de la capitale de la CCN (2015) : « Assurer l'intendance adéquate des biens qui contribuent à la dignité, à la signification, au symbolisme et au prestige du domaine de la capitale. »
- Le Plan des immobilisations à long terme de BAC identifie la proposition comme sa pièce maitresse.
- Le Plan triennal de BAC (2016-2019) identifie la proposition comme une de ses priorités : « Nous mettrons en œuvre notre Stratégie d'infrastructure à long terme visant l'ajout d'une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie pour la préservation de nos documents textuels et leur accès ».

### 5. Consultations et communication

- Le requérant a entrepris un programme de consultation avec la Ville de Gatineau et Hydro-Québec. Aucune consultation publique n'est prévue par le requérant.

- Le requérant a consulté des représentants des Premières Nations et aucune mesure de suivi n'est requise à cet égard.
- PPG maintiendra les liens de communication et de collaboration avec la Ville de Gatineau et la CCN.

## 6. Prochaines étapes

- Présentation du design final au CCUDI – août ou octobre 2019
- Présentation du design final au conseil d'administration de la CCN aux fins d'approbation – novembre 2019 ou janvier 2020
- Mise en œuvre des travaux de construction – hiver 2020

## 7. Liste des annexes

Annexe A – Carte des propriétés

Annexe B – Extrait du rapport sur le projet BAC-PCL, 2019

Annexe C – Principes directeurs d'aménagement de la capitale de la CCN,  
9 décembre 2016, approuvé par le conseil en avril 2017

Annexe D – Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI des 2 et 3 mars 2017

Annexe E – Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI des 5 et 6 août 2018

Annexe F – Extrait du procès-verbal provisoire de la réunion du CCUDI des  
16 et 17 mai 2019

## 8. Auteurs de la proposition

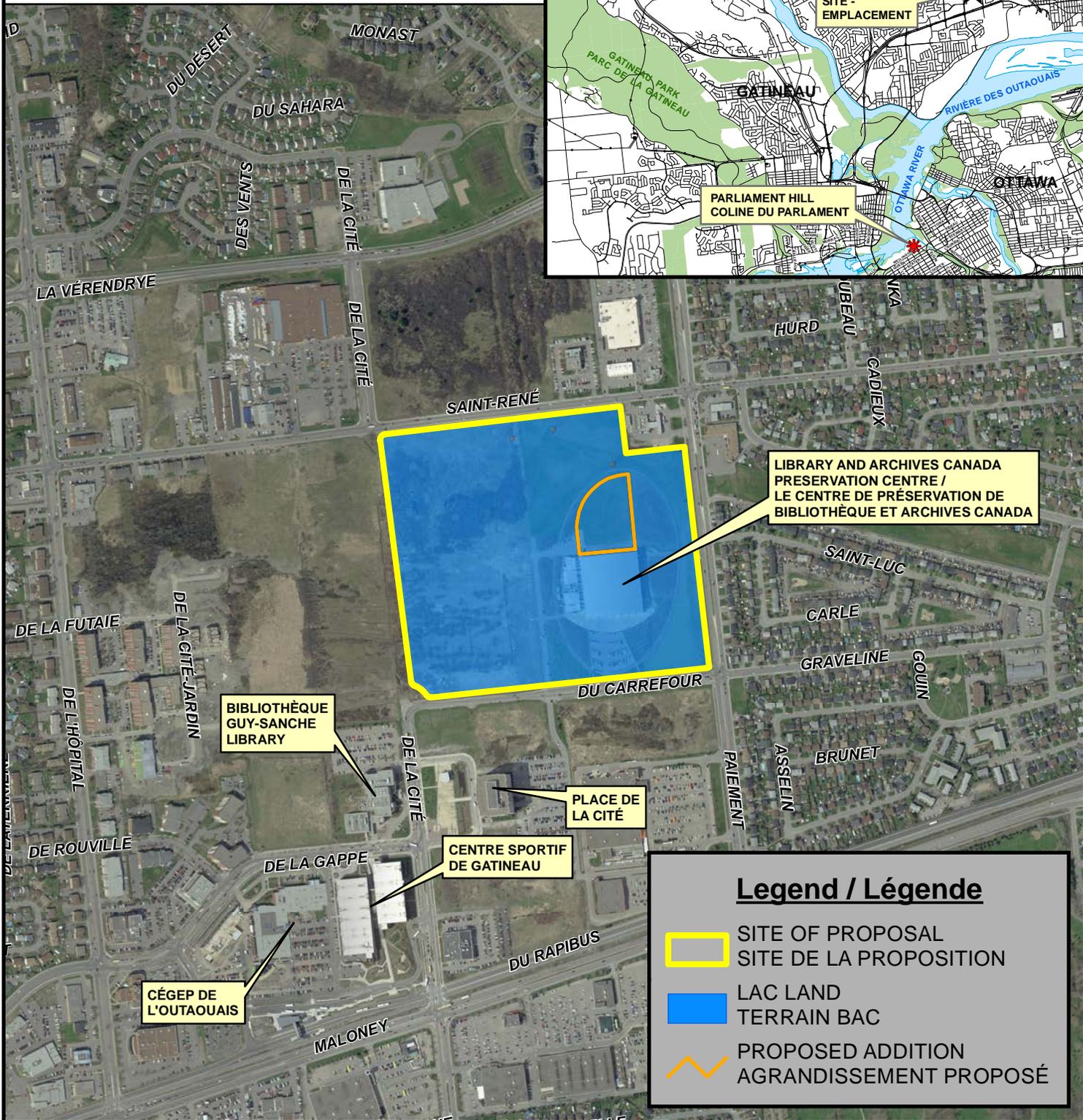
Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale (AC)

Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales, programmes du patrimoine et de  
l'archéologie, AC

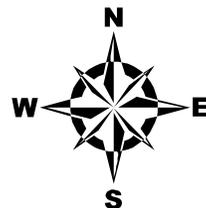
Jason Hutchinson, chef par intérim, Approbations fédérales, AC

Kate-Issima Francin, planificatrice principale, Approbations fédérales, programmes du  
patrimoine et de l'archéologie, AC

SCHEDULE "A" / ANNEXE <<A>>



PREPARED BY THE GEOMATICS SECTION / PRÉPARÉ PAR LA SECTION DE LA GÉOMATIQUE



**Subject - Objet** LIBRARY AND ARCHIVES CANADA, 625 boul. du Carrefour, Gatineau, QC  
 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 625 boul. du Carrefour, Gatineau, QC

**Submitted by - Soumis par**  
 D. CHAMPAGNE, Executive Director / Directeur exécutif

**Branch - Direction**  
 CP / AC

**Date**  
 2017-02-08

**Scale - Échelle**  
 1:9,000

**Parcel - Parcelle**

## **Rapport de projet à l'intention du Comité consultatif de l'urbanisme, du design, et de l'immobilier (CCUDI) — Projet Gatineau 2 de Bibliothèque et Archives Canada**

Ce projet, qui s'intitule le « Projet Gatineau 2 », comprend la construction d'une deuxième installation de préservation du gouvernement fédéral située dans les locaux du Centre de préservation (CP) de Gatineau, au Québec.

Bibliothèque et Archives Canada (BAC), en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) à titre d'autorité contractante et d'autorité en matière d'approvisionnement, a conclu un contrat de partenariat public-privé avec Plenary Properties Gatineau LP pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien de la nouvelle installation. L'ensemble du contrat ou l'entente comprend les éléments de projet suivants (collectivement définis comme « le Projet ») :

- a) La conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien d'une nouvelle installation de préservation de 11 920 m<sup>2</sup> certifiée LEED® (l'installation de préservation de Gatineau 2) qui soutient l'objectif de préservation archivistique pendant 500 ans en maintenant des points de réglage environnementaux prédéfinis et qui est dotée d'un système de stockage et de récupération automatique (SSRA);
- b) L'exploitation et l'entretien du CP pendant une période opérationnelle provisoire au cours des deux dernières années de la construction de l'installation de préservation de Gatineau 2 (services provisoires d'exploitation, d'entretien et de réparation);
- c) La reconfiguration des rayonnages de certaines voûtes dans le CP (travaux d'optimisation des voûtes du CP);
- d) L'exploitation et l'entretien de l'installation de préservation de Gatineau 2 et du CP (services et travaux d'exploitation, d'entretien et de réparation) pendant une période opérationnelle de 30 ans.

Ce Projet a déjà été présenté à la Commission de la capitale nationale (CCN) selon la chronologie suivante :

- a) Les principes du coût du capital de la CCN pour ce Projet ont été publiés le 9 décembre 2016;
- b) BAC a présenté une proposition de conception indicative au CCUDI en mars 2017;
- c) La CCN a accordé les approbations fédérales de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières (FLUDTA) le 24 avril 2017;
- d) Les trois soumissionnaires présélectionnés à l'étape de la demande de propositions ont chacun présenté leur option de conception au CCUDI en août 2018.

Les trois promoteurs ont soumis leurs propositions techniques et financières à l'équipe de projet de BAC et de SPAC au début de 2019, puis ces dernières ont été évaluées et notées, et l'équipe de Plenary Properties Gatineau LP a été sélectionnée. D'après les commentaires du CCUDI sur les présentations d'août 2018 et ceux de BAC, certains éléments relativement mineurs de la présentation de l'équipe de Plenary Properties Gatineau LP exposée au CCUDI en août 2018 ont été modifiés. Ces modifications seront expliquées et détaillées lors de la prochaine réunion du CCUDI prévue en mai 2019.

Plenary Properties Gatineau LP est un consortium d'organisations expérimentées et chefs de file sur le marché :

- a) **Plenary Group Canada** — Promoteur canadien de projets spécialisé en partenariats public-privé (P3) qui est le premier investisseur et gestionnaire en projets P3 en Amérique du Nord. Le Projet

Gatineau 2 sera le deuxième projet P3 de Plenary Group Canada dans la région de la capitale nationale (RCN) pour le gouvernement du Canada.

- b) **PCL Investments et PCL Construction** – Il s’agit du plus important entrepreneur en construction et plus prospère constructeur pour des projets P3 au Canada, grâce à son service d’investissement ambitieux en matière de réalisation de projets de construction. PCL et Plenary Group Canada ont réalisé ensemble de nombreux projets P3 partout au Canada.
- c) **ENGIE Services** — Il s’agit d’un chef de file mondial dans le domaine des services du bâtiment et de la gestion de l’énergie, possédant une vaste expérience canadienne des projets P3, y compris en collaboration avec Plenary Group Canada.
- d) **B+H Architects** — B+H Architects, dont le siège social est situé à Toronto, est l’une des 50 plus grandes firmes d’architectes au monde et possède une expérience considérable dans la conception de projets canadiens P3, y compris des projets réalisés en collaboration avec Plenary Group Canada et PCL.
- e) **Stantec Engineering** — Stantec, dont le siège social est situé à Edmonton, est devenu l’une des trois plus importantes firmes de design au monde et a travaillé avec Plenary et PCL sur de nombreux projets P3 canadiens.
- f) **Dematic** — Dematic est l’un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions et de SSRA. Ses systèmes et sa technologie sont utilisés dans la grande majorité des bibliothèques et archives nord-américaines qui emploient un mécanisme de récupération automatisé.

BAC entreprend un processus visant à réduire son empreinte archivistique globale et à optimiser l’espace dans les installations, ce qui permettra de stocker en toute sécurité des collections historiques canadiennes vitales et délicates de manière à ce qu’elles restent viables pendant 500 ans. En 2011, le portefeuille de BAC comprenait 22 installations qui n’optimisaient pas l’utilisation de l’espace et ne respectaient pas les normes de préservation, mettant, ainsi, les collections en péril. D’ici 2024, BAC regroupera sa collection dans cinq installations à vocation spéciale et réduira de cette façon son empreinte archivistique de près de 50 %.

BAC a fourni les lignes directrices suivantes au partenaire privé pour déterminer la conception de la nouvelle installation de Gatineau 2 :

- a) Offrir une installation à la fine pointe de la technologie;
- b) Concevoir un bâtiment d’une durée de vie de plus de 100 ans et qui respecte l’objectif de préservation de la collection d’archives pendant 500 ans;
- c) Optimiser la capacité de stockage — souplesse de stockage;
- d) Assurer un environnement stable pour la collection;
- e) Tenir pleinement compte des principes du coût du capital de la CCN pour ce Projet, qui ont été publiés le 9 décembre 2016, et d’autres commentaires de la CCN fondés sur les résultats antérieurs du CCUDI;
- f) Prendre en compte la durabilité de l’installation comme facteur clé pour sa conception, sa construction et son exploitation. Le Canada exige une installation qui sera certifiée LEED® de niveau argent au minimum, dont la consommation d’énergie sera efficace et qui offrira un environnement de travail sain et sécuritaire au personnel qui y travaillera. De plus, le bâtiment Gatineau 2 doit émettre zéro carbone net, conformément à la Stratégie d’écologisation du gouvernement du Canada;
- g) Construire la nouvelle installation de préservation (Gatineau 2) de façon à ce qu’elle soit interconnectée à l’installation existante et située « à l’arrière » de celle-ci, dans les limites du sentier piétonnier ovale.

- h) Doter l'installation principalement de six (6) voûtes contenant des documents archivistiques. Ces voûtes seront équipées d'étagères de stockage à haute densité et comprendront chacune un SSRA. Le reste du bâtiment abritera des locaux pour accéder à la collection et des locaux destinés au personnel de soutien.
- i) Construire le nouveau bâtiment au-dessus ou au-dessous du niveau du sol (ou les deux).

Pour déterminer la meilleure conception de ce nouveau centre d'archives, le partenaire privé s'est inspiré des lignes directrices de BAC, des principes du coût du capital de la CCN pour ce Projet et des résultats des interactions antérieures de la CCN, comme les présentations au CCUDI en 2017 et 2018. La conception du bâtiment a été fortement inspirée par les principes du coût du capital de la CCN qui consistent à « compléter et améliorer le bâtiment existant » ainsi qu'à « créer une empreinte efficiente, sans gaspillage d'espace ». Cependant, la raison principale et critique expliquant la conception de la nouvelle installation en surface est le respect des normes de pratiques exemplaires en matière de préservation et de protection des archives au moyen de la réduction au minimum des risques d'humidité. Le rapport géotechnique actuel, qui a été préparé et publié en mars 2018, confirme que les eaux souterraines sont dangereusement près de la surface dans certaines zones situées dans les limites du site prévu dans le mandat. Les travaux de recherche du partenaire privé révèlent qu'un risque inacceptable pour notre patrimoine culturel commun subsiste si le matériel est stocké à la ligne d'eau, près de la ligne d'eau ou à tout autre endroit situé sous le niveau du sol. D'autres recherches ont montré que même la solution d'ingénierie la plus robuste pour la construction d'un bâtiment sous le niveau du sol comporte toujours un risque de défaillance pouvant survenir pendant la durée de vie utile de la structure. Le bâtiment Gatineau 2 servira au stockage et à la gestion des archives sur papier et sur film, qui sont particulièrement fragiles. Dans le monde entier, les installations d'archives nationales ont toutes été construites au-dessus du niveau du sol, y compris notre propre CP. Au cours de ses conversations avec Ron Keenberg (concepteur du CP existant), notre architecte a appris que la raison principale expliquant la construction des voûtes du CP au niveau du sol ou au-dessus de celui-ci était d'éviter les risques d'infiltration d'eau souterraine et les dommages qui en découlent. Il a été décidé que le meilleur endroit pour les Archives du Canada en est un au-dessus et loin de toute eau souterraine. Nous avons simplement éliminé la menace en éliminant le risque au moyen de l'installation de la voûte à l'écart et au-dessus des eaux souterraines.

Le partenaire privé a simplifié le volume en entassant les voûtes au-dessus des espaces non occupés dans le cadre du programme en place. Cela a permis d'accomplir deux choses :

- a) Premièrement, réduire l'empreinte globale et libérer le site autant que possible;
- b) Deuxièmement, créer une forme plus épurée, moins articulée que le CP et complémentaire à la symétrie du CP joue en notre faveur, le but étant de rendre relativement caduque la grande masse.

Le choix prudent d'une installation en surface du sol du bâtiment Gatineau 2 impliquait une longueur plus grande que celle prévue dans le plan indicatif présenté au CCUDI il y a plus de deux ans. Cela représentait un obstacle à la proximité et entraînait des problèmes de visibilité à partir du CP et vers le CP. Pour faciliter les choses, nous avons ajusté l'orientation de la masse, l'avons fait pivoter de 45 degrés et l'avons placée à 20 m du CP existant. Cette stratégie permet une luminosité extérieure accrue et une vue améliorée pour le CP existant, en particulier au niveau 4, où les ateliers et les laboratoires de peinture en ont le plus besoin. Parallèlement, sa superficie au sol permet de le distinguer du CP, rendant, celui-ci plus visible du boulevard Saint-René vers le nord. Enfin, les deux formes créent un généreux espace extérieur ouvert orienté vers la communauté résidentielle à l'est, tout en préservant

pleinement le verger de vinaigriers. Cette approche a donné naissance à une forme bâtie qui s'oppose au bâtiment existant, tout en lui restant fidèle.

Le bâtiment nécessitera des points de réglage de la température et de l'humidité spécifiques tel que prescrit par BAC ainsi que des systèmes de sécurité et de prévention et d'extinction des incendies. La conception a été réalisée en tenant pleinement compte des ÉLÉMENTS de la Stratégie d'écologisation du gouvernement, qui comprennent les suivants :

- a) la première installation à émissions de carbone zéro net depuis le lancement de la Stratégie (décembre 2017);
- b) la seule installation de préservation à émissions de carbone zéro net dans les Amériques (5,4 tonnes).

De plus, il s'agira de la plus grande installation d'archivage au monde possédant un SSRA et une capacité de stockage de collections de 21 500 m<sup>2</sup>, ce qui équivaut à 8,5 piscines olympiques. Elle sera en mesure d'assurer la préservation de la collection pendant 500 ans. À ce titre, les points de réglage environnementaux des voûtes doivent être très rigides et permettre peu de variation de la température ou de l'humidité relative sur une période de 24 heures.

L'échéancier du projet pour la conception et la construction de l'installation Gatineau 2 est très serré. Avec la signature du contrat en avril 2019, SPAC et BAC ont commencé en avril les travaux sur le site pour satisfaire aux exigences d'EEEC en matière de protection et d'intendance des espèces en péril. Les activités de préparation du site, y compris les travaux d'excavation et les premiers travaux de fondation, doivent commencer à la fin de l'été 2019 afin d'atteindre l'objectif d'achèvement substantiel fixé au printemps 2022. BAC doit initier le transfert du grand volume de documents archivés existants provenant de divers endroits et d'autres installations vieillissantes « à risque » au Canada pour s'assurer que la nouvelle installation est prête à y « faire face ».

## Annexe C

### PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CAPITALE

Le 9 décembre 2016

PROJET : Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – Projet Gatineau 2

Les principes directeurs qui s'alignent avec les politiques et lignes directrices d'excellence du design de la CCN et sont identifiés par BAC en tant qu'éléments prioritaires dont il faut tenir compte et assurer la concordance tout au long du développement du projet Gatineau 2 et ce, tout au long des diverses étapes d'approbation du design des éléments architecturaux et paysagers.

#### 1. Principes de haut niveau

- 1.1. Planifier et gérer les nouveaux bâtiments de manière à mettre en valeur le symbolisme, la dignité et le prestige de la capitale.
- 1.2. Maintenir un haut niveau de qualité et d'innovation en matière de design urbain, d'architecture et d'architecture du paysage, en fonction de l'emplacement et du milieu d'insertion.
- 1.3. Promouvoir l'utilisation d'approches intégrées de conception pour favoriser les meilleurs résultats, et assurer la participation active de spécialistes pour réaliser des projets de grande qualité qui mettent en évidence la région de la capitale en tant que lieu d'inspiration.
- 1.4. Explorer les moyens de créer des expériences culturelles basées sur les ressources archéologiques, historiques, et autres ressources culturelles, tout en veillant à la protection de ces ressources pour les générations futures.

#### 2. Planification et conformité au cadre d'aménagement

- 2.1. Confirmer la conformité du projet avec les plans et politiques du gouvernement fédéral et de la CCN applicables au site :
  - i. *Le Plan de la capitale du Canada* de la CCN (2017)
  - ii. *Le Plan des terrains urbains de la capitale* de la CCN (2015)
- 2.2. **Contexte urbain** – Assurer une implantation qui contribuera positivement à l'interaction avec le contexte urbain et les ouvrages environnants de manière à protéger les caractéristiques naturelles et les espaces verts urbains. On peut y arriver en tenant compte des points de vue, des relations entre les formes bâties et de l'aspect visuel de la rue.
- 2.3. **Domaine public** - Préserver la qualité de l'expérience des visiteurs, la vie publique du site et le sens du lieu pour créer un domaine public actif, animé, digne et confortable sur le plan climatique.

#### 3. Excellence du design - Architecture

- 3.1. **Forme bâti pour les interventions au-dessus du niveau du sol** - Démontrer une intégration positive avec le bâtiment existant et ses environs en ce qui concerne

l'échelle, les proportions et les matériaux, tout en maintenant l'empreinte de l'intervention aussi efficace que possible, sans perte d'espace.

**3.2. Complémentarité avec l'existant** - Compléter et améliorer le bâtiment existant par le maintien ou la continuation de la structure existante du bâtiment ou par l'introduction d'un contraste par le biais de la nouvelle intervention.

**3.3. Localisation et orientation**

i. Réduire le plus possible l'enlèvement d'arbres. Profiter de l'ensoleillement et tenir compte des vents dominants afin d'éviter les incidences des vents violents et des tunnels de vents.

ii. Coordonner l'aménagement des nouvelles entrées en fonction de l'emplacement des points d'arrêt du transport en commun.

iii. L'entrée principale du bâtiment existant devrait demeurer à son emplacement actuel.

**3.4. Équipement technique**

i. Éviter de rendre trop visibles les infrastructures de support nécessaires comme les quais de chargement, les aires d'entrepôts ou d'entretien, les installations de traitement des déchets, les génératrices d'urgence, l'équipement mécanique, etc. Fournir des écrans visuels selon les besoins.

ii. Respecter les exigences suivantes pour toutes les composantes d'antennes, d'évents et d'autres installations visibles ou saillantes, que ce soit en toiture, à d'autres endroits des bâtiments ou parmi les aménagements paysagers. Ces installations devraient être :

- discrètement conçues et situées.

- conformes aux plans et règlements municipaux.

- aussi peu nombreuses et aussi petites que possible, de couleur discrète de manière à s'harmoniser et se fondre dans leur environnement (des couleurs foncées pourraient être les plus appropriées dans la majorité des emplacements).

- placées avec un retrait approprié par rapport au bord de la toiture afin de réduire leur visibilité et leur incidence visuelle.

**3.5. Matériaux**

i. Choisir des matériaux durables, de bonne qualité et de belle apparence.

ii. S'harmoniser aux textures et aux nuances de couleurs du bâtiment existant, et réaliser une palette cohérente.

**3.6. Toiture verte**

Considérer l'utilisation d'une toiture verte pour réduire l'effet d'îlot thermique.

**4. Excellence du design – Aménagements paysagers**

**4.1. Architecture du paysage** - Parvenir à l'excellence du design grâce à une conception des aménagements paysagers qui est en harmonie avec l'importance culturelle de l'existant et respectueuse de l'emplacement.

**4.2. État actuel** - Considérer la course du soleil, les surfaces ombragées, le drainage de surface existant, les pentes et autres caractéristiques du site qui pourraient avoir une incidence sur la conception des plantations.

4.3. **Caractéristiques particulières** – Souligner les éléments d'intérêt particulier et les autres caractéristiques qui contribuent à définir le caractère du site.

4.4. **Stationnement** – Réduire ou éliminer le stationnement de façon substantielle, ou placer le stationnement en souterrain. Réduire au minimum les routes et aires asphaltées et, dans la mesure du possible, élaborer des stratégies novatrices de stationnement hors site.

i. Créer ou fournir des places de stationnement fonctionnelles, sûres, sécuritaires, et accessibles pour tous les usagers.

– Organiser les rangées et les places de stationnement pour permettre des aires consolidées d'aménagements paysagers et donner la possibilité de gérer sur place les eaux de ruissèlement. Conserver et protéger les arbres existants, la végétation, les pentes naturelles et les sols indigènes et intégrer ces caractéristiques dans le plan d'ensemble de l'architecture du paysage.

– Installer du pavage décoratif ou un changement de matériau ou de couleur de pavage pour accentuer les bordures, les voies et les traverses piétonnes, les entrées, les aires de chargement et les autres éléments particuliers situés dans les parcs de stationnement.

ii. Atténuer l'effet d'îlot thermique urbain en limitant l'utilisation de surfaces foncées ou imperméables dans les parcs de stationnement. Utiliser des matériaux de teintes claires, comme le béton, l'asphalte blanc ou des pavés de teintes claires, dans les éléments inertes du paysage pour réduire les températures de surface et la contribution à l'effet d'îlot thermique urbain. Installer un pavage perméable ou poreux, comme des pavés à joints ouverts, de l'asphalte ou du béton poreux, ou des grilles avec sable ou gravier, selon ce qui convient le mieux à l'état du parc de stationnement.

iii. Gérer la qualité et la quantité des eaux pluviales sur le site en distribuant les aménagements paysagers à la grandeur du site pour adoucir et masquer les contours des parcs de stationnement, accentuer les voies de circulation, créer des conditions agréables pour les piétons et accroître les zones d'ombre et les avantages des eaux pluviales.

#### 4.5. **Paysage**

i. S'assurer d'une conception du paysage sensible à son contexte avec un équilibre entre les espèces de feuillus et de conifères pour susciter un intérêt saisonnier.

ii. Mettre en œuvre les plantations en respectant les conditions locales et l'utilisation du site, pour un résultat attrayant et intéressant toute l'année.

iii. Réduire le plus possible les besoins en eau d'arrosage en ayant recours à des espèces locales indigènes.

iv. Préserver les arbres existants le plus possible.

v. Utiliser des espèces indigènes et des espèces hybrides locales. Il est interdit d'utiliser des espèces envahissantes, et il est déconseillé d'utiliser des espèces qui ont tendance à être menacées d'infestation.

#### 4.6. **Éclairage extérieur**

i. Combiner la sécurité fonctionnelle, l'aide à s'orienter, la contribution à un sens particulier du lieu, et promouvoir l'excellence visuelle pour créer un paysage de nuit attrayant avec éclairage extérieur selon les besoins.

- ii. S'assurer que la qualité de l'éclairage de nuit soit d'une gamme de couleurs chaudes avec une distorsion minimale de la couleur.

**4.7. Considérations hivernales** – Concevoir et fournir l'infrastructure qui supporte l'animation hivernale souhaitée et améliore le confort par temps froid.

- i. Incorporer des stratégies de design pour contrer les vents, en particulier les vents dominants et les courants d'air descendants.
- ii. Accroître le plus possible l'exposition au soleil par le biais de l'orientation et du design.

**4.8. Gestion des eaux pluviales**

- i. Intégrer les bonnes pratiques de gestion pour une gestion durable des eaux pluviales sur le site.
- ii. Améliorer la qualité de l'eau par le contrôle de l'eau de pluie à son point d'impact, par la gestion de l'infiltration de l'eau et le transfert de tout excès hors site par des réseaux (comme des fossés ou des baissières et des égouts pluviaux).
- iii. Respecter la capacité hydraulique et les seuils d'érosion des cours d'eau récepteurs par une gestion opportune des débits de pointe.
- iv. Dans la mesure du possible, adopter les stratégies de design suivantes :
  - Infiltration : les tranchées d'infiltration, le pavage poreux, les rigoles de drainage gazonnées avec tuyaux perforés, les zones de pavés de taille réduite
  - Biorétention ou biofiltration : filtration par bandes végétalisées d'espèces non envahissantes, de préférence indigènes, jardins pluviaux, bassins biologiques, zones humides construites
  - Collecte d'eau de pluie : citernes, bacs de récupération
  - Amélioration de la qualité de l'eau : dessableurs-dégraisseurs, séparateurs par déflexion continue
  - Bassins de rétention et barrages permanents de vérification dans les fossés
  - Étang de rétention (pour les sites de plus grande envergure)
  - Toitures vertes, jardins de toiture et murs végétalisés : réduire la surface de ruissèlement, tout en modulant les chaleurs extrêmes à l'intérieur d'un bâtiment.

**4.9. Surfaces perméables** - Utiliser de l'asphalte ou du béton poreux, du gazon renforcé ou des unités de pavage perméables lorsque possible pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol sur site dans un bassin de stockage à fondation granulaire ou par des conduits d'évacuation hors site.

**4.10. Signalisation et orientation** - Faciliter l'orientation en fournissant une information claire, facile à lire et facile à trouver. Transmettre l'information sur l'interprétation, l'orientation ou sur la sûreté ou la sécurité de manière claire et visible. Favoriser l'utilisation de pictogrammes standardisés.

**4.11. Art public** - Encourager l'inclusion d'œuvres d'art public et de programmes d'interprétation. Démontrer une forte intégration au bâtiment ou au site et contribuer à diversifier l'expression artistique de la capitale.

**5. Durabilité**

- 5.1. Assurer la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable pour le Canada 2013–2016.
- 5.2. Démontrer un engagement à l'endroit de la durabilité qui reflète une compréhension et un respect pour le patrimoine naturel et culturel et pour l'environnement du site en ce qui concerne la conception, la construction et l'exploitation du bâtiment.
- 5.3. Mobilité et accès. Supporter la mobilité active et durable comme moyen d'accéder au site et prioriser les améliorations favorables aux piétons, aux cyclistes et au transport en commun.

## 6. Accessibilité universelle

- 6.1. Démontrer les bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle pour l'égalité d'accès, l'utilisation et la pleine jouissance du bâtiment et du site, en respectant (et, dans la mesure du possible, en excédant) les normes et lignes directrices reconnues à l'échelle nationale pour l'accessibilité universelle.
- 6.2. Se conformer à la norme CAN/CSA-B651 Norme d'accessibilité universelle pour tous les bâtiments.

Pour toute question ou clarification, prière de ne pas hésiter à me contacter.  
Bien à vous,

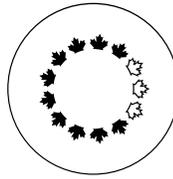
Rita Tadi | OAQ, M.Arch

Architecte principale, Design et Utilisation du sol, Aménagement de la capitale  
rita.tadi@ncc-ccn.ca | 613.239.5678 #5793

CC.

CCN Lucie Bureau  
Stanley Leinwand  
Valérie Bédard  
Jason Hutchison  
Natalie Ognibene  
Kate-Issima Francin

BAC Luc Fréchette  
Nathalie Éthier  
GRC Martin Tite  
Dialog Jim Goodwin



## NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of March 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup>, 2017

2017-P144e - Library and Archives Canada  
– Gatineau 2 – Indicative Design and Design  
Drivers (C)

Members received a presentation on the indicative design and design drivers for the Library and Archives Canada's project, Gatineau 2.

All the core principles of the Plan for Canada's Capital should be read carefully and applied to this project.

The underground or partially underground solutions are an elegant approach and are favoured. All functions that are not required to be above ground should be located underground. Energy conservation is better achieved underground. The proponent should undergo a complete water table study in order to determine how far underground the building can be.

Since the building's life span is planned to last 100 years, the use of advanced technologies should be integrated into the design. A net zero energy strategy must be examined. It will fit in the budget if it is included from the beginning.

Mechanical systems should be independent, so they can be changed separately as needed.

The entry needs to be thought out more so the visitors' experience, movement, and access are more cohesive. The entrance

ACPDR / CCUDI

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 2 et 3 mars 2017

2017-P144f - Bibliothèque et Archives  
Canada – Gatineau 2 – Design indicatif et  
facteurs de conception (C)

Les membres assistent à un exposé sur le design indicatif et les facteurs de conception du projet Gatineau 2 de Bibliothèque et archives Canada.

Tous les principes de base du Plan de la capitale du Canada devraient être lus attentivement et appliqués à ce projet.

Les solutions souterraines ou partiellement souterraines sont élégantes et privilégiées par le comité. Toutes les fonctions qui ne doivent pas être en surface devraient être placées sous terre. La conservation de l'énergie se fait mieux sous le niveau du sol. Le proposant devrait effectuer une étude de la nappe phréatique afin de déterminer jusqu'à quelle profondeur le bâtiment pourrait être construit.

Puisqu'on prévoit une durée de vie du bâtiment de 100 ans, la conception devrait intégrer l'utilisation de technologies de pointe. On doit étudier des stratégies de bilan énergétique nul. Cela rentrera dans le budget si c'est prévu depuis le début.

Les systèmes mécaniques devraient être indépendants, de façon à ce qu'ils puissent être changés séparément en cas de besoin.

L'entrée doit être pensée davantage pour que l'expérience, les mouvements, et l'accès des visiteurs soient plus cohérents. L'entrée doit

1/2

2017-03-02/03

2017-P144e - Library and Archives Canada  
– Gatineau 2 – Indicative Design and Design  
Drivers (C)

should be striking and noticeable. Wayfinding should be clear.

The design of the courtyard between the two buildings should be carefully developed, pleasant and accessible.

The oval configuration of the site should be respected and preserved.

The green roof needs to be planned carefully according to its north orientation. It will be visible from the other building.

Some members cautioned the proponent about a public-private partnership. Some important elements like the green roof might be lost in such a process.

It would be worth consulting the original conservation centre architect, Ron Keenberg, in order to ensure continuity.

The next presentation should show light scheme and winter views, and report on First Nations consultations.

The proponent should also look at national and international precedents.

Committee Secretary

2017-P144f - Bibliothèque et Archives  
Canada – Gatineau 2 – Design indicatif et  
facteurs de conception (C)

être impressionnante et visible. L'orientation devrait être claire.

La conception de la cour entre les deux bâtiments devrait être élaborée avec soin. La cour devrait être agréable et accessible.

La configuration ovale du site devrait être respectée et préservée.

Le toit vert doit être aménagé avec soin, vu son orientation vers le nord. Il sera visible de l'autre bâtiment.

Certains membres mettent le proposant en garde vis-à-vis des partenariats public-privé. Des éléments importants comme le toit vert pourraient se perdre dans un tel processus.

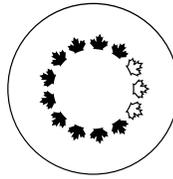
Il pourrait être judicieux de consulter l'architecte du centre de conservation original, Ron Keenberg, afin d'assurer une certaine continuité.

Il faudrait montrer les plans d'éclairage et les vues d'hiver, et faire rapport des consultations avec les Premières Nations.

Le proposant devrait également étudier les précédents nationaux et internationaux.

Secrétaire des comités

Caroline Bied



## NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of August 10 and 11, 2018

2018-P144 - Library and Archive Canada -  
Gatineau 2 – P3 Conceptual Design (C)

Team 2 - Plenary PLC Properties

The committee received an introduction on the project and the presentation of three conceptual designs for the Library and Archive Canada - Gatineau 2 project. Each team was allotted twenty minutes to present, followed by twenty minutes of questions and answers, and twenty minutes of design review.

### General Comments

- A master landscape plan is needed for the site.
- Concern was expressed about how the success of the scheme depends on the relocation of the electrical towers to the north.

### Massing

- The scheme is impressive:
  - the concept of a symmetrical counterpart to the existing building, placed on an angle was well received;
  - the rotation of the building and the opening of the courtyard was appreciated;
  - the temple concept is supported.
- Some members expressed concerns

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 10 et 11 août 2018

2018-P144 - Bibliothèque et Archives Canada  
– Gatineau 2 – Design conceptuel du PPP (C)

Équipe 2 - Plenary PLC Properties

Le comité entend l'introduction du projet ainsi que la présentation de trois designs conceptuels pour le projet Gatineau 2 de Bibliothèque et Archives Canada. Chaque équipe avait vingt minutes pour présenter, suivies de vingt minutes de questions-réponses et de vingt minutes de critique de conception.

### Remarques générales

- Un plan directeur d'aménagement paysager est requis pour le site.
- Une inquiétude est émise vis-à-vis du fait que le succès du projet dépend du déplacement des pylônes électriques vers le nord.

### Volumétrie

- Le projet est impressionnant :
  - le concept de contrepartie symétrique au bâtiment actuel, placée de biais est bien accueillie;
  - la rotation du bâtiment et l'ouverture de la cour sont appréciées;
  - le concept de temple est appuyé.
- Certains membres expriment une

2018-P144 - Library and Archive Canada -  
Gatineau 2 – P3 Conceptual Design (C)

about the overall height.

- Details need to be more thoroughly addressed: textures, materials, weathering of concrete, proportion of soil strata, etc.

Landscape

- A landscape plan is needed.
- The design should be more responsive to the site's ecological systems.

Mechanical Systems

- The distribution of mechanical systems on one floor was a concern.

Circulation

- The main access should be from the east of the site, and not from the north.
- The ceremonial access should be from the south side.
- The addition of a service road to the west compromises the integrity of the oval road.

Community Space

- The water feature should be accessible and proximate to the community.
- The skating rink in winter was supported.
- The main entrance should be sheltered from inclement weather.

Lighting

- Exterior light levels could be used to distinguish the two buildings.
- Softer illumination is suggested.

Parking

- The integration (or not) of surface parking and the ceremonial route should be addressed.

Committee Secretary

*Caroline Bied*

2018-P144 - Bibliothèque et Archives Canada -  
Gatineau 2 – Design conceptuel du PPP (C)

préoccupation par rapport à la hauteur totale.

- Les détails doivent être abordés de façon plus approfondie : textures, matériaux, vieillissement du béton, proportion des couches de sol, etc.

Aménagement paysager

- Un plan d'aménagement paysager est requis.
- La conception devrait être plus sensible aux systèmes écologiques du site.

Systèmes mécaniques

- La distribution des systèmes mécaniques sur un étage posent problème.

Circulation

- L'accès principal devrait se situer à l'est du site, et non au nord.
- L'accès cérémonial devrait se situer au sud.
- L'ajout d'une route de service à l'ouest met en péril l'intégrité de la route ovale.

Espace collectif

- L'élément d'eau devrait être accessible et à proximité de la communauté.
- On appuie l'idée d'une patinoire en hiver.
- L'entrée principale devrait être protégé des intempéries.

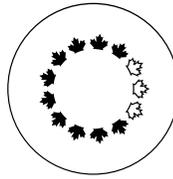
Éclairage

- Les niveaux d'éclairage extérieur pourraient servir à distinguer les deux bâtiments.
- On suggère un éclairage plus subtil.

Stationnement

- On devrait repenser l'intégration (ou non) d'un stationnement de surface et du parcours d'honneur.

Secrétaire des comités



## NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 16 and 17, 2019

2019-P144 - Library and Archives Canada –  
Gatineau 2 – Schematic Design (C)

These minutes have not been approved yet.

Members received a presentation on the schematic design for the Library and Archives Canada's Gatineau 2 project. They appreciated the evolution of the design and gave the following advice:

### User Experience

- Weather protection should be provided for pedestrians using public transit and parking.
- The employees' outdoor space in the northwestern part of the site needs improvement: more amenities, trees, and atmosphere.
- Clarity should be added in the landscape to guide visitors coming from the transit station toward the entrance.

### Massing

- While some members preferred the envelope being layered, textured and whimsical, others appreciated the clarity of the new lines.
- The mechanical room envelope needs particular attention, as it will be highly visible from the building.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 16 et 17 mai 2019

2019-P144 - Bibliothèque et Archives Canada –  
Gatineau 2 – Schéma de design (C)

Ce procès-verbal n'a pas encore été approuvé.

Les membres reçoivent une présentation sur le schéma de design du projet Gatineau 2 de Bibliothèque et Archives Canada. Ils apprécient l'évolution du design et donne les conseils suivants :

### Expérience des usagers

- On devrait fournir une protection contre les intempéries pour les piétons qui utilisent le transport en commun et le stationnement.
- L'espace extérieur pour les employés dans la partie nord-ouest du site doit être amélioré : plus d'agréments, d'arbres et d'ambiance.
- On devrait ajouter plus de clarté dans l'aménagement paysager pour guider vers l'entrée les visiteurs venant de l'arrêt de transport en commun.

### Volumétrie

- Alors que certains membres préfèrent l'enveloppe stratifiée, texturée, et fantaisiste, les autres apprécient la clarté des nouvelles lignes.
- L'enveloppe de la cabine mécanique nécessite une attention particulière, puisqu'elle sera très visible à partir du bâtiment.

2019-P144 - Library and Archives Canada –  
Gatineau 2 – Schematic Design (C)

2019-P144 - Bibliothèque et Archives Canada  
– Gatineau 2 – Schéma de design (C)

These minutes have not been approved yet.

Ce procès-verbal n'a pas encore été approuvé.

### Materials

- More information is needed on detailed elevations, volume, colours, and how the materials will age with water marks, soiling, vertical joints, layers, etc.
- The use of self-cleaning concrete should be considered.
- The material of the envelope of the outdoor mechanical space should be further investigated.
- Materials used near loading docks need to be sturdy and durable.

### Energy Efficiency

- The building having few openings, the energy performance could be improved further.
- The project should aspire towards LEED Gold or Platinum certification.
- Conduits for photovoltaic units should be integrated into the design to offer the possibility to install photovoltaic panels on the roof in the future.

### Parking

- Ideally, the front parking should be redesigned to be more efficient, to avoid the addition of 25 parking spaces on the site.
- The pavement should be light-coloured to prevent heat island effect, as well as permeable and durable.

Committee Secretary

Caroline Bied

### Matériaux

- On a besoin de davantage de renseignements sur le détail des façades, les volumes, les couleurs et la façon dont les matériaux vont vieillir avec les coulées d'eau, les salissures, les joints verticaux, les strates, etc.
- On devrait envisager l'utilisation de béton autonettoyant.
- On devrait étudier plus à fond les matériaux de l'enveloppe de la cabine mécanique extérieure.
- Les matériaux utilisés près des quais de déchargement doivent être robustes et durables.

### Efficacité énergétique

- Le bâtiment ayant peu d'ouverture, le rendement énergétique pourrait être davantage amélioré.
- Le projet devrait aspirer à une certification LEED or ou platine.
- On devrait intégrer les conduites pour les unités photovoltaïques dans le design afin d'offrir la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques dans l'avenir.

### Stationnement

- Idéalement, on devrait réviser la conception du stationnement avant pour le rendre plus efficace, afin d'éviter l'ajout de 25 espaces de stationnement sur le site.
- Le revêtement devrait être de couleur claire afin d'éviter l'effet d'îlot de chaleur, ainsi que perméable et durable.

Secrétaire des comités